

C.A.P.A.

Certificat d'Aptitude
Professionnelle Agricole

Option :

« SOIGNEUR
D'EQUIDES »

par

APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements :

Centre de Formation
d'Apprentis

Route d'Essay
B.P. 04
61500 SEES

Tél. 02.33.28.12.48

Fax. 02.33.28.19.18

E-mail : cfa.sees@educagri.fr

*Antenne du
CFA de Coutances (Manche)*

Convention Conseil Régional
de Basse-Normandie

Conditions d'entrée

- Etre âgé de 16 à 25 ans à la signature du contrat
- Être issu de 5^{ème}, CPA, SES ou de CAP
- Avoir un maître d'apprentissage
- Être reconnu apte au travail par la médecine du travail.

Études

Formation en alternance sur deux années :
840 heures au C.F.A. soit 24 semaines
70 semaines en entreprise
10 semaines de congés payés.

Diplôme

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
niveau V

Débouchés

- Ouvrier qualifié en travaux d'écurie (élevage, travail du cheval ou du poney,...)
- Possibilité de poursuivre les études :
 - BEPA Activités Hippiques (accompagnement de randonnée équestre, entraînement du cheval de compétition ou maréchalerie) niveau V
 - BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Production du Cheval niveau IV

Architecture du C.A.P.A. « Soigneur d'équidés »

Modules d'enseignement généraux : 420 heures

MC1	MC2	MC3
Expression et communication	Mathématiques	EPS et Biologie
120 h	96 h	72 h
MC4		
Connaissance du monde actuel		
120 h		

Modules de spécialité professionnelle : 444 heures

MP1	MP2	MP3
Entreprise et vie professionnelle	Bases scientifiques	Techniques et pratiques professionnelles
48 h	144 h	144 h
ANGLAIS		
48 h		

Module d'Approfondissement Professionnel (MAP) : 48 h